

Protocole d'intervention « école »

Prévenir, soutenir et accompagner les élèves dans les situations d'intimidation

Composition de l'équipe ressource de circonscription :

Pilote :

Mme SANCIER Corinne : 04 43 57 21 50
IEN Circonscription RIOM Limagne
ien-riom-limagne@ac-clermont.fr

Référent :

Mme FROMENT Laura : 04 73 63 65 75
Psychologue Education Nationale
laura.froment@ac-clermont.fr

Mme VINCENT Pauline
Psychologue Education Nationale
pauline.vincent1@ac-clermont.fr

Mme COQUART Marie
Enseignante spécialisée
mcoquart@ac-clermont.fr

Mme LAVEST Gaëlle
Enseignante spécialisée
gaelle.lavest@ac-clermont.fr

Mme BAUFOND Virginie
Directrice d'école
ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr

Repérage d'une situation d'intimidation, de harcèlement présumé par :
La famille, les proches, les enseignants, les élèves, le personnel communal/périscolaire...

Révélation des faits par :

La cible, la famille, les proches, les enseignants, les élèves, le personnel communal/périscolaire...

Equipe école et équipe ressource informées

Réunion de l'équipe école pour :

- ⇒ Echanger les informations
- ⇒ Identifier les personnes à mobiliser
- ⇒ Prendre appui sur l'équipe ressource **si besoin**
- ⇒ Choisir les dates, lieux des rencontres et entretiens à venir.

Intervention équipe école :

- Entretiens :
- ⇒ De l'élève cible avec un membre de l'équipe
 - * Recueil du témoignage
 - ⇒ Des intimidateurs
 - ⇒ Des témoins
- Entretiens si besoin :
- ⇒ Des parents de l'élève cible
 - * Recueil d'informations
 - ⇒ Des autres familles concernées

Intervention de l'équipe ressource **si besoin** :

- ⇒ Mise en œuvre d'un dispositif de traitement de la situation

Suivi et évaluation

- ⇒ Résolution adaptée concernant les protagonistes
- ⇒ Poursuite des actions de prévention au sein de l'école dans le cadre du programme pHARe

2 semaines puis 1 à 2 mois

12 à 48 heures